



Vaux Infos



BULLETIN N°16 - DÉCEMBRE 2021

*Joyeuses Fêtes
de fin d'année*

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAUX-SUR-SOMME



EDITO

LE MAIRE,
Philippe GOSSELIN

La crise de la Covid nous a encore perturbé. Le traditionnel repas de fin d'année pour nos

ainés n'a pas pu se tenir ce dimanche 12 décembre, pour la deuxième année consécutive. La nouvelle vague de la pandémie, la prudence de certains de nos aînés et le risque potentiel de contamination parmi des personnes plus fragiles, nous ont contraint à annuler à contre cœur cette manifestation. Nous avons ainsi souhaité préserver la santé de nos aînés afin que nous passions tous des fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions sanitaires.

Néanmoins, ces événements ne nous ont pas empêché d'avancer dans nos projets de remise en état de nos bâtiments communaux, concernant nos deux classes et le bloc sanitaire. Après une année consacrée à l'étude d'aménagement, le permis de construire nécessaire à cette remise aux normes a été déposé ces derniers jours ainsi que les demandes de subventions. Je forme le vœu que ce projet aboutisse pour le bien et la sécurité des enfants de notre regroupement scolaire. Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022.

DÉGRADATION DU PONT



Notre pont a été endommagé par un ensemble agricole dans la nuit du 15 au 16 août. Le buton (poutre béton reliant les deux arches) a été cassé entraînant sa dépose le 18 août pour éviter tout risque d'accident. Un dépôt de plainte a été effectué par la commune propriétaire de l'ouvrage ainsi que par la Communauté de Communes du Val de Somme en charge de l'entretien, à ce jour le responsable n'a pas été identifié.

Un devis pour un contrat de maîtrise d'œuvre a été demandé par la CCVS à deux sociétés afin de réaliser les travaux en juillet et août 2022.

La fermeture du pont est donc prévue sur les mois de juillet et août, période durant laquelle des travaux de remise en état de la chaussée entrée et sortie seront également effectués.

Dès que la période sera confirmée, la Mairie en donnera l'information.

Rappelons que le pont a été reconstruit en 1947 après sa destruction par les alliés durant la guerre, en mai 1940, et qu'il avait bénéficié d'une remise en état en 2007.

DANS CE NUMÉRO

- Dégradation du pont
- Reprise de la réderie
- Le recensement

- Changement de secrétaire de mairie
- Collecte des biodéchets
- Nouveaux jeux de marelles à l'école

- Transformateur électrique de la rue de Saily
- Énigmes à Vaux-sur-Somme
- Calendrier



REPRISE DE LA REDERIE

Ce fut un long chemin de doutes et de craintes pour l'association, compte tenu des circonstances qui nous ont obligé à annuler l'édition 2020. Le covid est passé par là. Les restrictions et les obligations sanitaires imposées par la préfecture aux associations, nous ont fait craindre le pire. Je tiens à remercier à cette occasion, Monsieur le Maire et le conseil municipal pour le soutien apporté à notre association pendant cette période difficile. Le plus dur est passé, espérons-le. C'est donc avec une certaine émotion que l'association a pu redémarrer sa réderie le 26 septembre. Le manège pour les enfants, le tir à la carabine, ont fait le bonheur des visiteurs et chineurs venus nombreux. Pour la reprise ce fut une réussite totale. En effet, plus de 130 exposants ont animé le centre du village, la restauration a eu un succès indéniable, et ceci grâce à toute une équipe de bénévoles que je remercie chaleureusement, Greg, Steven, Christophe, Fabien, sans oublier le bureau.

Le président de la société de pêche. Jacques Mucha

LE RECENSEMENT



L'opération de recensement de la population, initialement prévue en 2020, se déroulera à entre le 20 janvier et le 19 février prochain.

La commune va désigner un agent recenseur, ayant suivi une formation de la part de l'INSEE. Il disposera d'un répertoire d'adresses à recenser dans notre village.

Après une tournée de reconnaissance, cet agent se présentera à votre domicile pour vous remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne, la réponse sur internet étant considérée comme la plus simple.

Si vous ne pouvez pas répondre sur internet, votre agent recenseur vous donnera les questionnaires sur papier : une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants. Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir récupérer les formulaires que vous aurez remplis.

Une fois la collecte effectuée, la mairie va vérifier la bonne prise en compte de tous les logements recensés et enverra les questionnaires papier à la Direction Régionale de l'INSEE, les réponses renseignées sur internet arrivant directement à l'Institut.

Lorsque l'INSEE aura procédé au traitement de ces données, elle communiquera les chiffres de la population au Maires des communes et au grand public.

La protection de vos données personnelles

Les procédures de recensement respectent scrupuleusement le règlement général sur la protection des données (RGPD). Toute personne ayant accès aux questionnaires (y compris les agents recenseurs) est tenue au secret professionnel. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les données, et cela de façon anonyme.

CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après presque 5 années exercées au service de la Mairie et du SISCO, Madame Emilie Laine va quitter son poste de secrétaire de Mairie en fin d'année, suite à sa demande de mutation auprès de la Communauté de Commune du Val de Somme. Pour la remplacer, ce poste est confié à Madame Cannelle Roy, débutante dans cette fonction. Nous vous rappelons les horaires de permanence pour l'accueil du public : Le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h45. Ces horaires sont appelés à évoluer à partir du mois de février.



COLLECTE DES BIODECHETS



La CCVS met en place un nouveau service de collecte des biodéchets pour la cantine scolaire installée dans notre salle polyvalente.

Il s'agit pour les agents, de séparer les déchets alimentaires (les préparations et restes de repas sans emballage) et de les déposer dans un bac roulant de 120 L dédié à cet effet. Le ramassage spécifique aura lieu 2 fois par semaine.

Cette démarche répond à l'obligation de généralisation du tri à la source des biodéchets, fixée par la loi de transition écologique, et la loi de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire de 2020.

L'objectif est de détourner ce type de déchets initialement destinés à être enfouis et de les transformer en compost et ainsi apporter un certain nombre de bénéfices environnementaux et économiques. La filière biodéchets génère ainsi, une matière valorisée qui permet la fertilisation et l'activation de la vie biologique des sols.

NOUVEAUX JEUX DE MARELLES A L'ÉCOLE



A la demande des enseignants, deux nouveaux jeux de marelles ont été peints avec des couleurs vives dans la cours de l'école, durant les vacances d'octobre. L'une des marelles est dessinée en forme d'escargot et l'autre de type Terre et Ciel. Ce jeu très ancien (puisqu'on trouverait son origine jusque dans l'antiquité !) reste un jeu favori dans les cours de récré.



TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE LA RUE DE SAILLY

Le transformateur électrique de la rue de Sailly faisait encore grise mine, en comparaison des autres transformateurs du village qui avaient été repeints ou qui avaient bénéficié d'un programme d'embellissement, au cours de ces dernières années. Nos agents communaux, pinceau à la main, ont su lui redonner un aspect visuel beaucoup plus séduisant !



ÉNIGMES À RÉSOUDRE



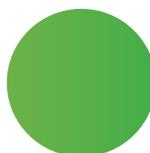
ÉNIGMES À VAUX SUR SOMME ?

CONNAISSEZ-VOUS BIEN NOTRE VILLAGE ?

Voici quelques rébus à deviner pour peut-être découvrir certaines phases cachées de notre commune.

1 - DÉCOUVREZ UN PERSONNAGE...

L'



2 - DÉCOUVREZ UN LIEU...



3 - DÉCOUVREZ UN LIEU...

L'



'z



4 - DÉCOUVREZ UN LIEU...



Vous trouverez les réponses à ces rébus sur notre site www.vaux-sur-somme.fr à partir du 26 décembre

CALENDRIER DU 1^{ER} SEMESTRE 2022 :

Dimanche 16 Janvier : Bourse toutes collections - **ANNULÉ POUR CAUSE DE COVID**

Jedi 5 Mai : Passage de la course cycliste les 4 jours de Dunkerque vers 13h45

Dimanche 10 Avril : 1^{er} Tour des élections Présidentielles

Dimanche 24 Avril : 2^{ème} Tour des élections Présidentielles

Dimanche 12 Juin : 1^{er} Tour des élections Législatives

Dimanche 19 Juin : 2^{ème} Tour des élections Législatives